

## Gestionnaire de fonds Gestion d'actifs Manuvie

Date Février 2016

### Message

Le 29 janvier 2015, la composition du Fonds multigestionnaire de valeur Grandes capitalisations canadiennes Manuvie a été modifiée. Le Fonds d'actions canadiennes Scheer Rowlett a été remplacé par le Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Gestion d'actifs Manuvie (« GAM »), à la suite de la révision de la gamme de produits multigestionnaires, deux ans après la création des fonds.

### Produits visés

Fonds multigestionnaire de valeur Grandes capitalisations canadiennes Manuvie (SARC)

### Répercussions

#### Répartition de l'actif

Deux ans après la création des fonds multigestionnaires de Manuvie, le SGP, en collaboration avec les SRC, a procédé à l'évaluation de toutes les options, afin que les fonds multigestionnaires de Manuvie soient composés des meilleurs fonds de la plateforme Surveillance des placements<sup>MD</sup>.

Le Fonds d'actions canadiennes Scheer Rowlett représentait un tiers de l'actif du Fonds multigestionnaire de valeur Grandes capitalisations canadiennes Manuvie. Le Fonds a enregistré un rendement largement inférieur à celui de l'indice composé S&P/TSX en 2014 et il s'est laissé distancer par les autres fonds de sa catégorie en 2015. Malgré cette contre-performance, le Fonds Scheer Rowlett ne suscite pas d'inquiétudes notables. Les gestionnaires du Fonds ont, avec rigueur, suivi leur processus unique en son genre, axé sur la valeur relative, et le Fonds a permis de diversifier le portefeuille multigestionnaire. La substitution de ce fonds par le Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation GAM se justifie par les perspectives prometteuses de ce dernier, établies par le SGP, et de la volonté de composer les fonds multigestionnaires des meilleures options possibles.

Le Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation GAM a enregistré un rendement fortement supérieur à l'indice S&P/TSX sur de longues périodes et il offre une approche particulière des placements dans les actions de valeur. Ce processus est soutenu par une équipe expérimentée et stable, dirigée par Alan Wicks. Le SGP pense que l'équipe de GAM est capable de suivre son processus avec constance tout au long du cycle du marché et le style de gestion du Fonds complète bien les styles des deux autres fonds qui composent le portefeuille multigestionnaire, soit le Fonds d'actions canadiennes Beutel Goodman (axé sur des titres qui se négocient bien en deçà de leur valeur intrinsèque) et le Fonds d'actions canadiennes FGP (axé sur valeur fondamentale des titres).

### Conclusions

La raison d'être des fonds multigestionnaires est de donner accès aux meilleurs gestionnaires de portefeuille et de faire bénéficier les épargnants des avantages considérables qu'il y a à combiner leurs fonds suivant une pondération égale. En regroupant le Fonds d'actions canadiennes Beutel Goodman, le Fonds d'actions canadiennes FGP et le Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation GAM, le Fonds multigestionnaire de valeur Grandes capitalisations canadiennes Manuvie continuera de soutenir cet idéal en donnant accès à trois excellents gestionnaires de placements aux méthodes complémentaires, dans le cadre d'un portefeuille s'appuyant sur de fortes convictions à l'égard du potentiel de croissance des actions canadiennes de valeur.

*Réservé aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public.* Les bulletins *Avis de la Surveillance des placements* et *Message de la Surveillance des placements* sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d'achat ou de vente à l'égard d'un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.